

**Kenzo Okawa**

Chargé de cours, Faculté de droit, Université Setsunan



Okawa (à droite) et Khamphay Xayasouk (à gauche), chef adjoint de la division technique de l'Institut de recherche et de formation judiciaires de la Cour populaire suprême du Laos

**J** ai étudié le droit civil à l'université et dans une école supérieure. Quand j'étais en cycle supérieur, j'ai participé à une étude concernant la loi sur le statut personnel au Laos, sous la direction de mon professeur ; cette recherche était commandée par le ministère de la Justice. Grâce à cette expérience, j'ai été

associé aux efforts de la JICA visant à promouvoir l'État de droit au Laos, en tant que membre du groupe consultatif en 2014.

Dans le cadre de ce projet, qui comporte plusieurs activités, je soutiens l'élaboration du Code civil. Je présente les lois du Japon et d'autres pays à des juristes locaux, et nous examinons ensemble le contenu du projet de Code civil, en veillant à ne pas leur imposer le mode de pensée japonais. Le Laos a sa propre mentalité ; nous ne faisons pas passer en force des idées qui conviennent au Japon mais déplaisent aux Laotiens. De même, les lois étrangères ne sont pas nécessairement adaptées à la société laotienne. Ne pas se contenter de présenter les lois des différents pays, mais les expliquer d'une manière facile à comprendre par nos homologues, est l'une des difficultés du projet de développement juridique et judiciaire.

**Examiner avec objectivité le sens de l'aide**



Des professionnels exerçant des fonctions différentes, comme les procureurs et les avocats, participent au projet. En tant que chercheur, mon rôle consiste à examiner objectivement le processus de discussion durant le projet, ainsi que le contenu du projet de code pour analyser sa signification et ses spécificités, avant de le diffuser largement dans la société laotienne. Il importe par ailleurs de revenir sur les activités pour réfléchir aux points à améliorer ou à reconsidérer, et d'examiner le contenu et la politique de coopération japonaise en faveur de l'État de droit, en la comparant à l'aide dispensée par d'autres pays.

Le Code civil est presque achevé aujourd'hui. Quand il sera terminé, je continuerai à donner mon avis et des conseils pour en réviser le contenu et les points problématiques, en phase avec le développement socio-économique du Laos.

**Ryo Yukawa**

Professeur, Département de coopération internationale de l'Institut de recherche et de formation du ministère de la Justice



La formation au Japon. Yukawa (au fond, à gauche) a discuté des recours civils provisoires avec des professionnels du droit cambodgiens.

**D** evenu juge en 2010, j'ai travaillé dans des tribunaux de district et des affaires familiales à Nagasaki et à Hyogo. J'ai ensuite été affecté au département de Coopération internationale de l'Institut de recherche et de formation du ministère de la Justice en 2015. Dans le cadre de la coopération internationale émanant du ministère de la Justice, ce départe-

**Communiquer selon un point de vue commun en tant que professionnel du droit**



ment appuie l'élaboration et la révision des lois, le développement des systèmes juridiques et la formation de professionnels du droit en Asie. Il s'associe également à des projets de la JICA en menant des études sur site, et en organisant des formations et des séminaires destinés aux professionnels du droit locaux.

Le Japon a soutenu l'élaboration du Code civil et du Code de procédure civile du Cambodge ; nous participons souvent à la formation de professionnels du droit locaux, car le contenu ressemble à celui du droit japonais. Nous présentons le mode de pensée japonais et nous éclaircissons les points problématiques à l'aide d'exemples concrets, afin de fournir des informations répondant aux besoins locaux. Je me prépare de façon à expliquer le plus clairement possible les points essentiels et à bien définir ce que je dois transmettre. Nos homologues étant des professionnels avec des cas

concrets à résoudre, l'idéalisme ne suffit pas. Je transmets les connaissances dont j'aimerais disposer si j'étais à leur place, et celles qui sont immédiatement utilisables dans le travail. En tant que juge, je ressens également le besoin de leur dire que dans un procès, les procédures comptent tout autant que les conclusions.

Les juristes cambodgiens étant des passionnés, nous avons consacré presque la moitié du temps à des séances de questions-réponses. Car ils souhaitent vivement appliquer les lois et mettre en œuvre les systèmes juridiques correctement et de façon autonome, pour faire avancer leur pays. J'ai été heureux de revoir sur place un juge cambodgien que j'avais rencontré alors qu'il suivait la formation au Japon ; il m'a confié que la discussion d'un cas durant cette formation s'était révélée utile dans un cas similaire. J'espère qu'ils seront de plus en plus nombreux à faire ce genre d'expérience.

**Large éventail de rôles ! Les acteurs qui soutiennent le projet de développement juridique et judiciaire**

**Tsugunori Teramoto**

Coordinateur du projet d'appui aux réformes juridiques et judiciaires à l'horizon 2020



Teramoto (3<sup>e</sup> en partant de la gauche) a célébré la nomination du nouveau ministre de la Justice, Le Thanh Long, avec d'autres experts en avril 2016.

**J** e participe au projet d'appui aux réformes juridiques et judiciaires à l'horizon 2020 au Vietnam en tant que coordinateur. L'aide du Japon pour promouvoir des réformes au Vietnam a débuté en 1996 ; depuis 20 ans, les Japonais soutiennent l'élaboration de textes législatifs et réglementaires – dont le Code civil – et le renforcement des capacités des ressources humaines travaillant dans les organisations judiciaires

comme les tribunaux et les parquets. Le projet actuel vient consolider ces efforts.

Au Vietnam, les incohérences entre diverses lois et réglementations, et les différences dans la façon dont les avocats et les juges comprennent ces textes posent problème depuis quelques années. L'équipe du projet s'emploie donc à améliorer la cohérence pour que les lois soient appliquées de manière uniforme.

Dans le cadre de ce projet, des experts japonais – juges, procureurs et avocats de profession – donnent sur le territoire vietnamien des séminaires et des ateliers pour dispenser des conseils aux organisations judiciaires locales, dont le ministère de la Justice, le Bureau du gouvernement et la Cour populaire suprême. Mon rôle consiste à soutenir ces experts. Outre la gestion du budget et la comptabilité, mes fonctions sont vastes : confirmation de l'adéquation des dates et des modes de transport pour les déplacements professionnels, évaluation de

**Soutien aux experts pour le bon déroulement du projet**



la qualité des interprètes et des traducteurs, nombreux aspects à prendre en compte. J'effectue quotidiennement ce genre de choses, et j'apprécie de travailler en équipe avec des collaborateurs locaux et des chauffeurs expérimentés.

Beaucoup de personnes ayant bénéficié de l'aide de la JICA – y compris au sein de l'ancien et du nouveau ministère de la Justice – au Vietnam forment aujourd'hui les ressources humaines de base du secteur juridique. Je suis fier que les contributions régulières du Japon aient permis de développer ces compétences au Vietnam.

Après mes études universitaires, j'ai travaillé durant 30 ans comme ingénieur des mines pour une entreprise houillère, à Hokkaido. J'ai travaillé au Vietnam en tant qu'expert de la JICA sur un projet d'aide technique concernant la sécurité dans les mines de charbon. Je suis heureux d'être de nouveau associé à des activités de coopération technique au Vietnam.

**Yoshie Amakawa**

Interprète et coordinatrice de formation pour le projet de développement juridique et judiciaire au Cambodge



Amakawa (au centre) discute avec le secrétaire d'État auprès du ministère de la Justice du Cambodge, en visite au Japon pour une formation, et avec un expert du projet, juge au Japon.

**J** uste avant mon diplôme d'études secondaires, j'ai trouvé refuge au Vietnam en 1975. Par la suite, j'ai appris le vietnamien et travaillé comme interprète dans un camp de réfugiés cambodgiens au Vietnam.

En 1984, je suis arrivée au Japon comme réfugiée cambodgienne ; j'ai fréquenté une école de langues puis passé mon diplôme à l'université. Durant ma quatrième année

L'excellence des ressources humaines venues de nombreux domaines est l'un des atouts du projet de développement juridique et judiciaire du Japon. Voici les professionnels qui aident les pays en développement à élaborer des lois et à former des spécialistes du droit.



**Chaque mot compte ; précision des termes juridiques**



au Japon, j'ai commencé à travailler comme interprète pour une organisation qui accueille des réfugiés en provenance de trois pays indochinois. En 1992, munie d'une recommandation du directeur de cette organisation, j'ai commencé à travailler comme coordinatrice de formation et comme interprète pour la JICA.

Pour l'heure, je participe au projet d'appui à l'élaboration du Code civil et du Code de procédure civile, lancé en 1999 en réponse à une demande du gouvernement cambodgien. Outre mon travail d'interprète dans le cadre de la formation au Japon de professionnels de la justice cambodgiens, j'effectue des recherches et de l'interprétariat dans le cadre du séminaire au Cambodge.

Les lois ne s'expliquent pas avec des graphiques ou des photos ; l'interprétation dans le domaine juridique nécessite donc un vocabulaire très étendu. Par exemple,

pour restituer les différences subtiles entre « approbation » et « admission » en japonais, il importe d'étudier attentivement la signification de ces termes dans les deux langues. Quand on ne trouve pas d'expression adéquate en cambodgien, j'explique le sens des termes et je laisse les participants proposer eux-mêmes ceux qui conviennent. Les interprètes étant censés connaître le vocabulaire et comprendre le contenu des lois, on passe beaucoup de temps à étudier et à se préparer à l'avance.

Au début du projet, c'était impressionnant de voir la détermination avec laquelle les fonctionnaires cambodgiens voulaient reconstruire leur pays déchiré par la guerre. Grâce à l'aide à long terme du Japon, le système juridique cambodgien s'est beaucoup amélioré, et le Cambodge dispose désormais d'excellents professionnels de la justice. Je suis très fière de ces résultats, et je souhaite continuer à faire avancer ce projet.